# **Union Titus Pétange Association sans but lucratif**

Etats financiers révisés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

59, route de Luxembourg L-4761 Pétange R.C.S. Luxembourg : F 10381

# Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2022

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022

#### Rapport de gestion de l'exercice 2022

L'Union Titus Pétange A.s.b.l. a été constitué en mars 2015 suite à la fusion entre le F.C. Titus Lamadelaine A.s.b.l. et le C.S. Pétange A.s.b.l. : L'association a pour objet :

- Pratiquer et développer le football masculin et féminin en plein air et en salle,
- Propager par tous moyens les idées sportives,
- Etablir des liens d'amitié entre ses membres et ceux d'associations poursuivant le même but,
- Organiser toutes sortes de manifestations sportives et festives, de louer, acquérir, aménager et exploiter un ou plusieurs terrains de sport et en général de faire tout acte quelconque se rattachant à cet objet et pouvant faciliter l'accomplissement de l'objet social.

A ce titre L'Union Titus Pétange participe avec ses équipes aux championnats organisés par la Fédération Luxembourgeoise de Football.

La fusion en 2015 a été une réussite et a permis à l'Association de se hisser en BGL League. L'objectif est de se maintenir en BGL League et de promouvoir d'avantage la formation des jeunes dont le nombre a considérablement augmenté. Au vu des résultats obtenus le club fusionné a pour la première fois de sa jeune existence participé aux éliminatoires de l'Europaleague. Les U19 ont remporté la finale de la Coupe du Prince Le conseil d'administration propose de reporter la perte de l'année 2022 à nouveau et de continuer les activités de l'association néanmoins en prenant en considération une adaptation progressive du budget.

Les membres du comité au 31.12.2022 étaient les suivants :

Jean Paul Duarte Président
Jean Antunes Vice-Président
Fabrice Graindorge Trésorier

Nico Barnabo Président Commission des Jeunes

Laurent Libert Membre Alain Ueberschlag Membre Luis Goncalves Membre Daniel Flammang Membre **ANTUNES Vanessa** Membre **MESTRE Antonio** Membre **NOUCHET Michael** Membre VIEGAS COSTA Carla Membre **BALICEVAC Amer** Membre

> ANTUNES Jean Vice-président

# Union Titus Pétange A.s.b.l.

# Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF			PASSIF				
	Note(s)	31.12.2022 EUR	31.12.2021 EUR		Note(s)	31.12.2022 EUR	31.12.2021 EUR
Actifimmobilisé		12.877	33.335	Capitaux propres	6	-1.620.089	-1.187.541
Immobilisation incorporelles	2.2.2.3	3.915	18.653	Résultats reportés		-1.187.541	<b>-78</b> 5.231
Immobilisation corporelles	2.2.2,4	8.962	14.682	Résultat de l'exercice		-432.548	-402.310
				Provisions		22.500,00	-
Actif circulant		434.333	311.116	Dettes non subordonnées	7	1.945.447	1.475.096
Stock	2.2.3	230	230	Dettes envers des établissements de crédit			
				dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		-	-
Créances clients				Dettes sur achats et prestations de service			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2.2.4,5	92.178	111.005	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		44.914	5.227
Autres créances				Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an	2.2,5	162.321	80.168	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		776.532	1.469.869
A voirs en banques, avoirs en compte				dont la durée résiduelle est supérieure à 1 an		1.124.000	0
de chèques postaux, chèques et en caisse		179.603	119.713				
Comptes de régularisation	2.2.6	-	-	Comptes de régularisation	2.2.6	99.352	56.896
Total de l'actif		447.209	344.451	Total du passif		447.209	344.451

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

# Union Titus Pétange A.s.b.l. Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

СНА	CHARGES			PRODUITS			
	Note(s)	2022 EUR	2021 EUR	Note(s)	2022 EUR	2021 EUR	
Variation de stock		-	-	Montant net du chiffre d'affaires	574.793	612.207	
				Sponsors	327.600	358.439	
Autres charges externes		81.955	69.733	Cotisations	55.851	53.669	
				Autres	70.782	41.077	
Matériel & Equipements		81.955	69.733	Entrées Spectateurs	13.796	7.132	
				Transfert Joueurs	106.765	151.890	
Frais de personnel		838.723	987.609				
Indemnités joueurs		487.765	671.812				
Indemnités entraîneurs		139.154	143.908				
Indemnités tiers		190,030	133,973				
Transferts Joueurs		21.775	37.916				
Amortissement		49.502	72,410				
Immobilisations incorporelles		14.738	17.044				
Immobilisations corporelles		7.063	5.083				
Correction de valeur d'actif courant		27.700	50.282	Subsides et subventions	184.357	276.907	
Autres charges d'exploitation		221.517	159.486				
Compétitions							
- Coûts des arbitres		0	5.691				
- Autres		10.041	9.355				
Frais voyage et transport		64.051	29.810				
Administration		19.392	28.531				
Publicité		10.849	792				
Entretien		4.669	5.702				
Manifestations, tournois, loisirs		976	1.368				
Primes d'Assurances		11.661	15.571				
Frais médicaux		10.877	16.879				
Autres		89.002	45.788				
Intérêts et charges assimilées		0	2.187	Résultat de l'exercice (perte)	432.548	402.310	
Total des charges		1.191.698	1.291.425	Total des produits	1.191.698	1.291.425	

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

# Union Titus Pétange A.s.b.l.

# Flux de trésorerie

# Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

	2022 EUR
Résultat de l'exercice	432.548
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	
Dotations aux amortissements	21.802
Corrections de valeur sur actif circulant	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	1.344
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	20.458
Flux de trésorerie provenant des activités pérationnelles	
Variation des stocks	•
Variation des créances -	40.826
Variation des comptes de régularisation Actif	-
Variation des dettes	470.350
Variation des comptes de régularisation Passif	42.456
Variation des provisions	-
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	471.980
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	•
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des insitutions non financières	•
Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	•
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	
<u>-</u>	·
Augmentation/diminution nette de trésorerie	59.890

#### Note 1 - Généralités

L'Union Titus Pétange A.s.b.l. (ci-après « le Club ») a été constitué le 20 mars 2015, suite à la fusion entre le F.C. Titus Lamadelaine A.s.b.l. et le C.S. Pétange A.s.b.l., sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à 59, route de Luxembourg, Pétange.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

L'activité principale du Club est de faire découvrir et de promouvoir le sport en général et plus particulièrement le football.

#### Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

#### 2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

#### 2.2 Modes d'évaluation

#### 2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le club pratique l'activation des frais de transferts de joueurs, qui sont amortis sur une durée entre un et trois ans, en fonction du contrat

#### Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

#### 2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur valeur d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

#### 2.2.3 Valorisation des stocks

Les stocks ont été évalués sur base du dernier prix d'acquisition.

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d'acquisition.

#### 2.2.4 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

#### 2.2.5 Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de la clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur survenance.

#### 2.2.6 Valorisations des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### 2.2.7 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçues ou à recevoir pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

#### Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

#### 2.2.8 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de charge en vigueur à la date des opérations.

#### Note 3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de transfert de joueurs. Elles sont amorties linéairement sur une période de 3 ans pour les transferts définitifs et au taux de 100% l'an pour les transferts temporaires.

	2022 EUR	2021 EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	152.841	152.841
Entrées au cours de l'exercice	_	-
Sorties au cours de l'exercice	-	-
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	152.841	152.841
Corrections de valeur au début de l'exercice	134.188	117.144
Corrections de valeur de l'exerccie	14.738	17.044
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieur	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	148.926	134.188
Valeur nette à la fin de l'exercice	3.915	18.653
Valeur nette au début d'exercice	18.653	35.697

#### Note 4 – Immobilisations corporelles

	2022	2021
	EUR	EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	40.053	36.753
Entrées au cours de l'exercice	0	3.300
Sorties au cours de l'exercice	-3.300	-
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	36.753	40.053
Corrections de valeur au début de l'exercice	25.371	21.509
Corrections de valeur de l'exerccie	7.063	3.862
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieur	-4.643	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	27.791	25.371
Valeur nette à la fin de l'exercice	8.962	14.682
Valeur nette au début d'exercice	14.682	15.244

#### Note 5 - Créances

Au 31 décembre 2022, le Club a des créances, majoritairement envers ses sponsors, pour un montant de EUR 92.177.99 (2021 : EUR 133.504.84).

Les autres créances s'élèvent à 162.321.44 EUR et concernent des subsides à recevoir (2021 : 80.168).

#### Note 6 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

#### Note 7 – Dettes

Le poste des « Dettes » s'analyse comme suit :

	2022	2021
	EUR	EUR
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44.914	5.227
Dettes Kalista Immo SA inférieure ou égale à 1 an	333.194	483.000
Dettes Kalista Immo SA supérieure à 1 an	504.000	0
Dettes Accord Immobilière SA inférieure ou égale à 1 an	411.000	971.000
Dettes Accord Immobilière SA supérieure à 1 an	620.000	0
Autres dettes inféreiures ou égale à 1 an	32.338	15.869
	1.945.447	1.475.096

Les joueurs évoluant (actuellement) au Club ont confirmé, début 2023, avoir reçu toutes les indemnités du club relatives à 2022 sauf les indemnités encore dues par le club pour le mois de décembre 2022. Celles-ci ont été payées en janvier 2023.

Le poste « Autres dettes » est relatif à des financements de la part de sociétés gérées par le Président du club. Une convention pour le plan d'échéancement a été communiqué par le Président.

### Note 8 – Compte de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif sont composés de produits sur sponsors pour la saison 2022/2023.

# Note 9 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2022, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

## Note 10 – Événements post-clôture à la clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2022.